

Service communautaire présence et solidarité

Cinq questions à Claire-Lise Favrod

Claire-Lise est depuis le début de la nouvelle législature, présidente ad interim du conseil de Service communautaire présence et solidarité. Entrée en fonction ce printemps, c'est elle qui va ouvrir les feux de cette nouvelle rubrique en répondant aux cinq questions qui seront posées à chacun de ses membres.

Quel a été votre premier contact avec la foi ?

Pendant mon enfance, j'ai grandi dans une famille chrétienne pratiquante et engagée sur le plan politique et social.

Quels sont les éléments déclencheurs qui vous ont amenée sur le chemin d'une action dans le domaine social en particulier ?

Mon père tout d'abord, qui m'emmenait dans ses différentes activités sociales et souvent le dimanche à l'Eglise. A la retraite depuis une année, j'ai réfléchi à ce que je voulais faire : profiter de la vie bien-sûr mais aussi rester en lien avec la communauté que représente l'Eglise pour moi. J'aime l'idée d'agir ensemble et admire beaucoup ce qui a été fait dans notre Région : L'Etape à Vevey et le Coup de Pouce à Clarens qui viennent de fusionner pour donner l'Association « Partage Riviera ». Mais dans un autre domaine, et c'est aussi parfois un complément à l'action concrète comme la distribution de nourriture aux personnes vivant la précarité, il y a l'écoute, l'accompagnement, en particulier la présence auprès des seniors qui vivent souvent dans la solitude.

Qu'est-ce qui vous séduit, vous nourrit, vous plaît le plus dans vos activités ?

En tant que membre du Conseil, pour moi ce qui est essentiel, c'est de soutenir le travail important des ministres et des laïcs sur le terrain. Etre attentif aux nouveaux projets qui émergent et faciliter leur réalisation en m'occupant des tâches administratives. Mais j'aime aussi être moi-même sur le terrain, rencontrer des gens, comme cela a été le cas pendant la fête des vigneronns à l'Espace Relax à Sainte-Claire.

Qu'est-ce que vous pensez apporter autour de vous ? Que faudrait-il de plus ?

Après un engagement en paroisse, je me suis tournée vers la Région 10 Riviera-Pays d'Enhaut, car je pense que certaines actions nécessitent des collaborations entre les paroisses et entre les différentes associations ou églises. L'union fait la force ! Nous aurons besoin de solidarité ces prochaines années pour faire face au vieillissement de la population. Par exemple, nous avons le projet de visiter à domicile, les personnes âgées qui ne peuvent plus se déplacer. Pour moi il est important que ces personnes puissent maintenir un lien avec leur communauté, cela permet de rompre la solitude.

Que faut-il faire pour vous aider ? Peut-on vous rejoindre ?

Le plus simple est de s'adresser à nos ministres pour voir quelle activité vous conviendrait. Vous pouvez aussi répondre à nos appels de recherche de bénévoles. Et bien sûr en tout temps vous pouvez aussi nous soutenir en faisant un don à la Région au CCP 17-541425-6 EERV Région 10, Lausanne en mentionnant « Service présence et solidarité ».